



Accusé de réception en préfecture
062-216200402-20250407-2025-37-FINVG-DE
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025

Numéro de l'acte	2025-37 FINVG
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025

QUESTION N°2025-37

FINANCES : CENTRE VILLE - CONSTAT DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 AU BUDGET PRIMITIF 2025

RAPPORTEUR :

Madame Christine COURBOT

Adjointe au Maire, solidarité, santé, insertion professionnelle, politique de la Ville et grandes causes caritatives

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget de l'exercice 2024,

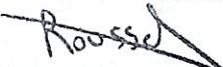
Vu le compte Administratif de l'exercice 2024 approuvé

Le déficit de fonctionnement s'élève à 28 437.66 €

Le déficit d'Investissement s'élève à 328 845.41 €

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
10^e AVR. 2025 et publication ou
notification le 10 AVR. 2025

Monsieur le Maire


Benoit ROUSSEL

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : CONSTATE le résultat

ARTICLE 2 : DECIDE l'affectation suivante :

- La somme de 28 437.66 € sera reprise à l'article 002 Résultat de fonctionnement reporté
- La somme de 328 845.41 € sera reprise à l'article 001 Solde d'exécution section d'Investissement

ARTICLE 3 : DIT que ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2025

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	22
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 07 avril 2025

Le secrétaire de séance,
Thierry MERCIER





Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025**

Affiché le 08 avril 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 03 avril Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **20 présents** (de la délibération 2025-19 à 2025-51)
- **7 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir** (de la délibération 2025-52 à 2025-61)

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.